

Décision

Générale

colonial

Décision n° 240 24 février 1953

n° 240 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date de publication

24 février 1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Thoué (Michel), instituteur de 6e classe, détaché du Cadre métropolitain, est affecté au Cours complémentaire de Djibouti, en qualité d'Adjoint, pour compter du 13 février 1953, jour de son débarquement, en remplacement de M. Vignon, rentrant en congé.